

1. Octave de la Nativité du Seigneur. **SOLENNITÉ DE LA S^{TE} V. MARIE MÈRE DE DIEU (Circumcision du Seigneur)**. Solennité de 2^e Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes des Fêtes de la Ste Vierge (*Ps.109, 112, 121, 126*).
2. **Sts Basile le Grand et Grégoire de Nazianze, Évêques et Docteurs de l'Église**. Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun de Plusieurs Confesseurs ; aux Petites Heures, tout du même Commun. – Messe *Sacerdotes Sion* du Commun de Plusieurs Confesseurs.
3. **Saint Nom de Jésus**. Mémoire majeure. (*Premier Vendredi du mois.*) Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes. À Laudes (et à la Messe), commémoration de **Ste Geneviève, Vierge** : ant. propre.
4. **St Odilon Abbé de Cluny**. Mémoire majeure (*voir au 2 ou au 19 Janvier*). (*Premier Samedi du mois.*) À Laudes, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife (Hymnes et Ant. de *Benedictus* propres) ; aux Petites Heures, tout du même Commun. – Vêpres du Samedi (Ant. et Psaumes comme aux samedis pendant l'année ; à partir du Capitule, comme au Samedi dans l'Octave de Noël) ; Ant. du Magn. propre.
5. **II^{ème} Dimanche après Noël**. À toutes les Heures : Ant. et Psaumes des Dimanches dans l'année ; à partir du Capitule, comme au Dimanche dans l'Octave de Noël. – Messe *Dum medium* (*voir à la Vigile de l'Épiphanie*). – Premières Vêpres de l'ÉPIPHANIE, sans commémoration du Dimanche.
6. **ÉPIPHANIE DU SEIGNEUR**. Solennité de 1^{er} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes.
* *Au Temps de l'Épiphanie, c'est-à-d. du 7 au 12 Janvier, l'Office de la Férie est réglé de la manière suivante : à toutes les Heures, Antiennes et Psaumes des Féries dans l'année ; à partir du Capitule, comme au jour de l'Épiphanie ; au Benedictus et au Magnificat, il y a une Ant. propre pour chaque jour. Oraison de l'Épiphanie avant le 1^{er} Dim. après l'Épiphanie ; ensuite, Oraison de ce Dimanche.* *
7. De la Férie. À Laudes, Ant. du Bened. *Ab Oriente* ; commémoration de **St Raymond de Penyafort, Prêtre** (*voir au 23 Janvier*) : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de saint Raymond *Os justi*. – Ant. du Magn. *Videntes stellam*.
8. De la Férie. – Office comme indiqué ci-dessus. Messe *Ecce advenit* de l'Épiphanie – Ant. du Bened. *Tria sunt* ; Ant. du Magn. *Lux de luce*.
9. De la Férie. Ant. du Bened. *Vidimus stellam* ; Ant. du Magn. *Interrogabat*.
10. De la Férie. Ant. du Bened. *Omnes nationes* ; commémoration de **St Paul premier ermite, Confesseur** (*voir au 15 Janvier*) : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de St Paul. – Ant. du Magn. *Omnes de Saba*.
11. **De la Sainte Vierge**. Mémoire majeure. Office et Messe de la Ste Vierge aux samedis après Noël. – Vêpres du Samedi : Ant. et Psaumes des samedis dans l'année ; Capitule du Dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie ; Répons bref, Hymne et Verset de l'Épiphanie ; Ant. du Magn. *Remansit* du Samedi dans l'Octave de l'Épiphanie.
12. **I^{er} Dimanche après l'Épiphanie**. À toutes les Heures, Ant. et Psaumes du Dimanche ; à partir du Capitule, tout comme au Dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie. Au Bened., Ant. *Remansit*. – Messe *In excelso throno*. – Au Magn., Ant. *Fili*.
13. **Baptême du Seigneur**. Fête de 3^{ème} Ordre. Tout comme au jour de l'Épiphanie, sauf l'Oraison *Deus, cuius Unigenitus*, et l'Évangile, qui sont propres.
14. **St Rémi, Évêque**. Mémoire majeure (*voir au 1^{er} Octobre*) : à Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife (sauf l'Ant. de Bened., l'hymne de Vêpres et l'Ant. de Magn., qui sont propres) ; aux Petites Heures, tout du même Commun.

ORDO DE L'ABBAYE DE RANDOL : MOIS DE JANVIER.

15. **St Maur, Abbé.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout l'Office est propre. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes. Oraisons propres à la Messe.
16. **St Hilaire, Évêque et Docteur de l'Église.** Mémoire majeure (*voir au 14 de ce mois*). À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife (sauf les Hymnes, qui sont propres) ; aux Petites Heures, tout du même Commun. Au Magnificat, Ant. *O Doctor optime* d'un Docteur de l'Église.
17. **St Antoine, Abbé.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
18. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure. Office de la Ste Vierge aux samedis après Noël. – Vêpres du Samedi (tout comme aux samedis pendant l'année) ; Ant. du Magn. *Suscepit* du Psautier.
19. **II^{ème} Dimanche après l'Épiphanie** (Tout comme au Psautier ; Ant. de Bened., de Magn. et Oraison propres).
20. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Sts Fabien, Pape, et Sébastien, Martyrs** : Antienne de Plusieurs Martyrs. – Messe des Saints Martyrs.
21. **Ste Agnès, Vierge et Martyre.** Mémoire majeure. Toutes les antiennes sont propres ; les autres textes du Commun d'une Vierge Martyre. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, psaumes propres (109, 111, 112, 126).
22. De la Férie. À Laudes, commémoration de **St Vincent, Diacre et Martyr** : Antienne d'un Martyr. – Messe de St Vincent (oraisons propres).
23. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Ste Émérentienne, Vierge martyre** : Antienne d'une Vierge. – Messe de Ste Émérentienne.
24. **St François de Sales, Évêque et Docteur de l'Église.** Mémoire majeure (*voir au 29 de ce mois*). À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun. Au Magnificat, Ant. *O Doctor optime* d'un Docteur de l'Église.
25. **Conversion de St Paul, Apôtre.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes. – Vêpres du Samedi (tout comme aux samedis pendant l'année) ; Ant. du Magn. *Suscepit* du Psautier.
26. **III^{ème} Dimanche après l'Épiphanie** (Tout comme au Psautier ; Ant. de Bened., de Magn. et Oraison propres).
27. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Sts Timothée et Tite, Évêques** : Ant. des Confesseurs Pontifes *Beati servi illi*. – Messe *Sacerdotes Sion* du Commun de Plusieurs Confesseurs Pontifes.
28. **St Thomas d'Aquin, Prêtre et Docteur de l'Église.** Mémoire majeure (*voir au 7 Mars*). À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun. Au Magnificat, Ant. *O Doctor optime* d'un Docteur de l'Église.
29. De la Férie. Messe conventuelle des défunts.
30. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Ste Bathilde, Reine** : Antienne d'une Sainte Femme. – Messe de Ste Bathilde (oraisons propres).
31. De la Férie. À Laudes, commémoration de **St Jean Bosco, Prêtre** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de St Jean Bosco.